



Portrait
Les cadets de l'Aviron
Libournais



Dossier
Développement
économique



Il était une fois...
Les Dagueys

LIBOURNE

AVANCE

Le magazine municipal
d'information
n° 18 décembre 2007



Des tricycles pour la propreté

MAIRIE DE LIBOURNE
42, place Abel Surchamp
33505 Libourne Cedex
www.ville-libourne.fr

- Accueil Hôtel de Ville
Tél. 05 57 55 33 33
Fax 05 57 55 33 76



- Police municipale Tél. 05 57 55 33 49
- Service d'appui à la démocratie participative et à la vie associative
Tél. 05 57 55 33 09
- État civil Tél. 05 57 55 33 36
- Bureau Municipal d'Hygiène
Tél. 05 57 51 09 09
- Communauté de Communes du Libournais
Tél. 05 57 25 01 51
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
146, rue du Président Doumer
33500 Libourne
Accueil: Tél. 05 57 55 33 70

Magazine d'information de la Mairie de Libourne
Tirage: 16.000 exemplaires
Directeur de la publication: Gilbert Mitterrand,
Maire de Libourne et président de la Communauté
de Communes du Libournais
Rédacteur en chef: Cynthia Taris
Ont collaboré à ce numéro: Claire Bouchareissas,
Brigitte Duraffourg, Wilfried Grounon, Bertrand Hubert,
Christian Martin, Sophie Reynaud.
Photos: Stéphane Klein, photothèque de la mairie de Libourne.
Conception & Réalisation: L'Agence 2 Com
Régie publicitaire: ECV Tél. 05 57 51 18 27
Dépôt légal à parution

Sommaire

Page 4	Édito du maire
Page 5	Ça s'est passé à Libourne Faits marquants
Pages 6-7	Vivre à Libourne
Page 9	Des projets en action
Pages 10-11	Portrait Les cadets du Club d'aviron de Libourne
Pages 13 à 15	Dossier Le développement économique
Pages 16-17	Il était une fois... les Dagueys
Page 18	Agenda À voir, à lire, à écouter
Page 19	Tribune des élus
Page 20	En direct des associations
Page 22	Carnet

La Mairie de Libourne soutient
Ingrid Bétancourt et sa
collaboratrice Clara Rojas,
enlevées depuis le 23 février 2002,
ainsi que les 3000 otages détenus
en Colombie.
www.betancourt.info



© Jean-Marie Périer

Vous souhaitez :

- nous faire part d'une information, faire des suggestions et observations sur le magazine,
- recevoir le magazine à votre domicile, écrivez à :
Magazine Libourne Avance
Hôtel de Ville - 42, place Abel Surchamp
33505 Libourne Cedex

édito

Libourne est devenue, au fil de ces dernières années, une commune à fort pouvoir d'attraction pour les nouveaux arrivants. Ils trouvent ici des services et équipements importants, ainsi qu'une richesse de vie citoyenne sur tous les plans. Quant aux Libournais plus anciens, ils ont vu évoluer notre cité de manière progressive et aussi harmonieuse que possible.

Au-delà de son cadre de vie, le dynamisme de la ville et son élan économique constituent des priorités partagées par tous ; Libourne ne manque pas d'atouts pour cela mais se confronte également à des enjeux permanents.

Notre politique urbaine se base ainsi sur trois grands principes complémentaires.

Il s'agit d'abord d'établir un équilibre entre le cœur de ville et les quartiers périphériques en terme de répartition de logements, d'équipements ou de commerces. Parce qu'il ne peut exister de « ville-centre » sans un « centre-ville » attractif, nous nous efforçons d'accompagner et de fédérer au mieux tous les projets ou initiatives susceptibles de favoriser le maintien et la création d'emplois, l'offre commerciale et artisanale, l'animation tout au long de l'année. C'est avec cet état d'esprit qu'ont pu être réalisés certains aménagements dans la bastide et qu'ont été initiés, en partenariat avec les acteurs concernés, l'opération FISAC, le projet de restructuration de notre marché couvert ou la création de parcs de stationnement à proximité immédiate du centre-ville...

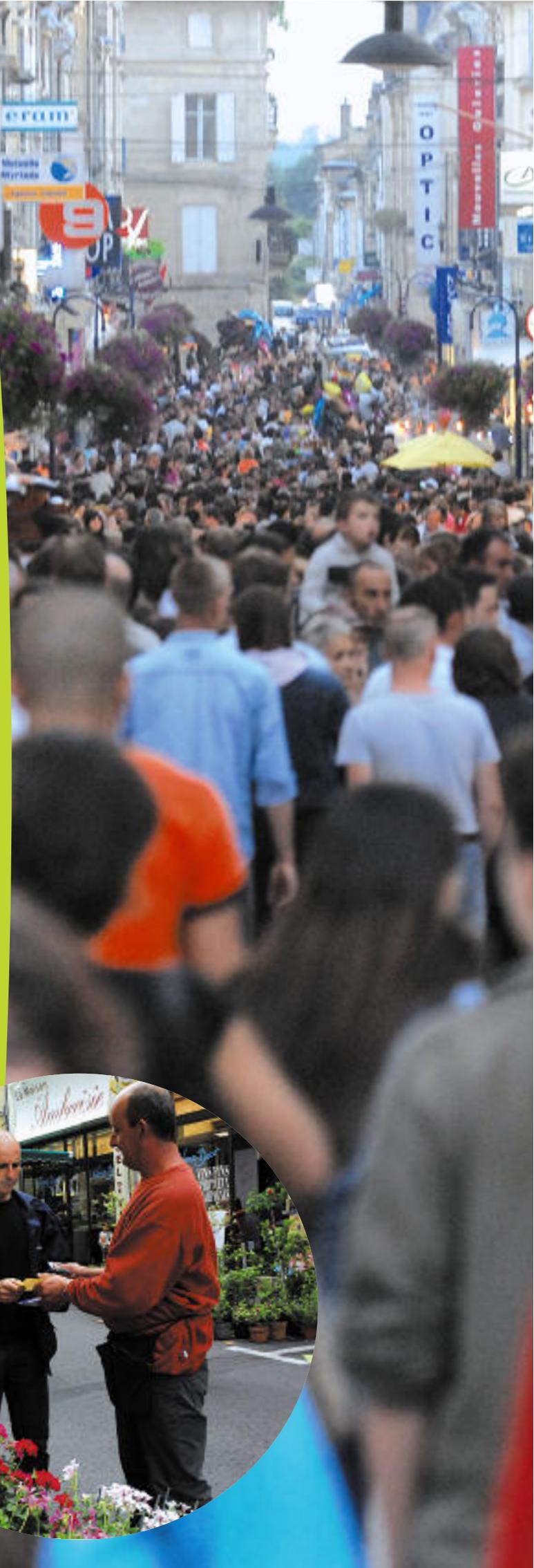
Le deuxième fil conducteur, qui découle de cette recherche d'équilibre, est le souci de diversification. Tout est mis en œuvre pour pérenniser l'activité d'artisans et de commerçants fidèles à notre ville et à ses quartiers, mais aussi pour accueillir de nouvelles entreprises ou de nouveaux services. Que ce soit en encourageant la réhabilitation de friches commerciales ou que ce soit par l'extension et la création de zones d'activité permettant d'offrir de meilleures conditions d'implantation ou d'évolution à nos entreprises. Les caractéristiques du territoire communal et notamment les faibles réserves foncières, ont conditionné l'élaboration de nos schémas d'urbanisation et justifient la création d'espaces mixtes comme aux Dagueys dont l'histoire vous est par ailleurs retracée dans ce magazine municipal.

Bien entendu, c'est aussi par des programmes concertés à une échelle intercommunale que doit désormais se concevoir l'impulsion et l'accompagnement du développement économique du Libournais.

Enfin, le troisième principe auquel nous tenons est celui qui place l'humain au cœur de toute chose. Une politique de dynamisation économique doit toujours se concilier avec une politique du bien vivre. La maîtrise du développement de Libourne suppose la garantie d'une véritable mixité d'opportunités où chacun puisse trouver sa place. Dans notre bassin d'emploi fragile, différents outils ont été créés afin d'offrir à nos jeunes mais aussi à chaque Libournais la chance d'une véritable insertion sociale et professionnelle. La Ville elle-même a souhaité introduire une clause d'insertion dans certains contrats récents avec les entreprises.

De toute évidence, nos efforts devront se poursuivre pour que se conjuguent au mieux un essor économique réel et continu et des actions directes ou indirectes en faveur de l'emploi. C'est par cette préoccupation constante que nous assurons l'avenir de Libourne !

Le Maire de Libourne



Faits marquants

Ça s'est passé à Libourne

Les « rendez-vous du kiosque »

Souhaitant favoriser l'animation du centre-ville, la municipalité a organisé un premier apéritif musical au kiosque du XVe dragon récemment remis à neuf, parallèlement au salon auto-moto. Le rendez-vous du dimanche 25 novembre a permis aux Libournais de découvrir l'ensemble de saxophones de l'Harmonie de Libourne sous la direction d'Evelyne Besse.



Skate et concert



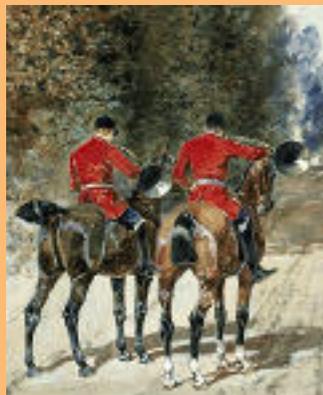
En partenariat avec le service Jeunesse de la mairie et « Lucane musiques », l'association « Requiem for a ride » a organisé le 6 octobre dernier un deuxième rendez-vous au skate-parc de Libourne, rue du 1^{er} RAC. Cette rencontre combinait compétitions de skate et concert de groupes locaux.

RETROSPECTIVE PRINCETEAU

Deuxième volet de la rétrospective consacrée au peintre Libournais René Princeteau (1843-1914) jusqu'en 2009, l'exposition "Les courses" présente un choix d'œuvres appartenant aux collections permanentes du musée des Beaux-Arts de Libourne, complété par des prêts du musée Toulouse-Lautrec d'Albi et de collectionneurs privés.

Passionné d'équitation et cavalier émérite, René Princeteau fréquenta de manière assidue les hippodromes de la région parisienne et de Normandie, où il ne fut pas rare de le voir croquer sur le vif l'atmosphère enfiévrée des courses et la gloire des chevaux vainqueurs.

Les dessins préparatoires, ainsi que les peintures présentées dans cette exposition, témoignent, une nouvelle fois, de sa très grande connaissance de l'anatomie équine et de sa volonté de traduire, dans une explosion de couleurs, le mouvement du cheval et de son cavalier.



Exposition Atget

Jean-Eugène ATGET (1857-1927), pionnier de l'art photographique mondialement reconnu, est né à Libourne il y a 150 ans. À l'occasion de cet anniversaire, une plaque commémorative a été inaugurée sur la façade de la maison qui l'a vu naître, rue Clément Thomas. Une conférence publique a également été organisée ainsi qu'une exposition à la médiathèque municipale. Cette exposition comportant notamment une trentaine de reproductions de photos d'Atget peut être visitée jusqu'au 15 décembre.

Logement : deux nouveaux dispositifs d'aide

Première mesure : la signature, le 20 novembre, d'une convention de partenariat avec le Crédit Immobilier de France-Les Prévoyants, en faveur de la réhabilitation ou de l'accession. Son objet est de proposer aux Libournais un accompagnement dans les démarches et le suivi des dossiers et un financement sur mesure.

Ce type de partenariat existe depuis 2003 au niveau de la Région Aquitaine mais Libourne est la 1^{re} municipalité à s'engager dans cette démarche.

Deuxième mesure : l'attribution par la Ville de subventions aux propriétaires privés à faibles ressources pour l'amélioration de leur habitat. Ces subventions s'ajoutent aux subventions de droit commun (ANAH, Agence Nationale de l'Habitat, Conseil Général, ...) pour renforcer leur efficacité et sont également destinées à faciliter les dossiers de financement par le Crédit Immobilier de France-Les Prévoyants. Avec ces deux mesures, c'est une nouvelle étape du dispositif logement de la Ville de Libourne qui se concrétise.

Tremplin Musiques Actuelles

Le Tremplin Musiques Actuelles organisé le 27 octobre dernier à la Salle Jean Mamère s'inscrivait dans la 7^e édition des " Scènes croisées" - programme d'accompagnement aux groupes amateurs de musiques actuelles - initié par l'IDDAC, la Rock School Barbey et la Direction régionale et départementale Jeunesse et Sports.

40 groupes ont répondu à l'appel à candidature. Le jury du Tremplin a sélectionné 4 groupes qui se sont produits sur scène le 27 octobre: Antimonium (Les Artigues de Lussac, Rock Fusion), - Bandits Bandits (Libourne, Pop Rock), Les Dés'accordés (Galgon, Spunk Guinguette), Onyrik (Libourne, Rock Core).

Antimonium, le groupe vainqueur, participera au Tremplin départemental à la Rock School Barbey à la rentrée 2008 et bénéficiera d'un stage de formation scène/son.



Vivre à Libourne

Stationnement, mode d'emploi

Libourne a adopté une réglementation du stationnement qui entend répondre aux besoins de chaque usager : soit en lui attribuant des places réservées (handicapés, livraisons), soit en lui appliquant des tarifs adaptés (résidents, commerçants, représentants de commerce...).



L'offre publique de stationnement

On évalue à **plus de 9000 le nombre de places de stationnement dans toute la ville** avec seulement 11 % de places payantes. Ces dernières sont concentrées dans l'hypercentre afin de permettre une rotation permanente pour se rendre facilement chez les commerçants.

Deux zones de stationnement existent: une zone orange située dans le cœur du centre-ville où le stationnement payant est limité à 2h et une zone verte où le stationnement à la journée est de 2,70 euros.

Le stationnement spécifique

- **Les zones de livraison** (44 places dans toute la ville dont 29 places dans la zone payante): ce sont des zones d'arrêt où le stationnement est interdit.

- **Les arrêts minute** (68 places dans toute la ville, dont 55 dans le centre-ville): sont des zones d'arrêt où le stationnement est gratuit pendant 10 minutes; au-delà vous pouvez être verbalisé.



- **Les places GIG/GIC** (92 places): sont réservées aux détenteurs du macaron délivré par la COTOREP. Le stationnement est gratuit. L'objectif est d'atteindre la création d'une place GIG/GIC pour 50 places de stationnement.

Un tarif abonnés

La municipalité favorise le nombre de places mises à disposition des résidents et leur permet d'accéder à un tarif préférentiel: 1 euro par jour pour un abonnement d'un mois et 0,80 euro pour 3 mois d'abonnement.

4 parkings de proximité

La Ville de Libourne a mis en place 4 parkings de proximité: **Nouveau! le parking Verdun – ex Point P – avenue de Verdun (130 places)**, le parking Aristide Briand derrière la gare (150 places), le parking Le Rialto et le parking des Allées (101 places), situés Allées Robert Boulin. Les autres places (320) se trouvent dans le parking situé sous la place Abel Surchamp.

Animations de Noël

La municipalité s'associe à l'Office de tourisme et à l'Association des commerçants Libournais pour vous offrir des animations et un marché de Noël place Abel Surchamp. Du jeudi 20 au lundi 24 décembre, plus d'une trentaine d'exposants vous proposeront des produits authentiques et originaux au milieu de nombreux ateliers et spectacles gratuits pour les enfants.

Le village des enfants :

Les enfants pourront profiter de nombreux ateliers gratuits :

- La tente des contes
- Ateliers loisirs créatifs
- Ateliers maquillage
- Les animaux de la crèche

Horaires du village des enfants :

Les 15, 16, 19, 22, 23 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le 24 Décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Horaires du Marché de Noël :

jeudi 20 de 16 h à 19 h

vendredi 21 de 9 h à 21 h 30

samedi 22 et dimanche 23 de 9 h à 19 h

lundi 24 de 9 h à 17 h

Horaires du petit train de Noël :

Les 15,16,19,22,23 et 24 décembre de 10 h à 19 h en centre-ville

Agenda

Samedi 15 et dimanche 16 :

- Le village des enfants – place Decazes
- Le petit train de Noël

Mercredi 19 :

- Le village des enfants – place Decazes
- Le petit train de Noël

Jeudi 20 :

- Marché de Noël – place Abel Surchamp
- La Maison du Père Noël – Sapin géant illuminé

Vendredi 21 :

- Marché de Noël – place Abel Surchamp
- La Maison du Père Noël
- Sapin géant illuminé
- Shopping de minuit : ouverture des boutiques de 18 h à 21 h avec ventes flash – 10% suivies d'un vin chaud sur le marché de Noël

Samedi 22 :

- Marché de Noël – place Abel Surchamp
- La Maison du Père Noël
- Sapin géant illuminé
- Le village des enfants – place Decaze
- Le petit train de Noël

- Le traîneau du Père Noël

de 14 h à 17 h 30 en centre-ville

- « Spectacle » à 16 h 30

Dimanche 23 :

- Marché de Noël – place Abel Surchamp

- La Maison du Père Noël –

- Sapin géant illuminé

- Le village des enfants – place Decaze

- Le petit train de Noël

- Le traîneau du Père Noël

de 14 h à 19 h en centre-ville

- Quatuor vocal

chants de Noël place Abel Surchamp à partir de 16h30

Lundi 24 :

- Marché de Noël – place Abel Surchamp

- La Maison du Père Noël –

- Sapin géant illuminé

- Le village des enfants – place Decaze

- Le petit train de Noël

- Le traîneau du Père Noël

de 14 h à 19 h en centre-ville

Objectif propreté !

Les moyens consacrés à la propreté par la Ville de Libourne continuent d'augmenter avec un budget en progression de plus de 50% entre 2004 et 2006. Le nombre de corbeilles à Libourne est maintenant de plus de 160, et depuis 2006, 28 collecteurs de déjections canines ont été mis en place dans toute la ville.

Le service de la propreté urbaine

De nombreuses tâches, parfois insolites incombent à ce service, et si notre ville est un endroit où il fait si bon vivre, c'est aussi grâce aux employés qui veillent et assurent le nettoyage régulier de nos lieux de vie.

Du lundi au dimanche le service de la propreté urbaine est sur le terrain et assure l'entretien et le nettoyage de la voirie et du mobilier collectif :

- 67 bornes à verre

- 28 collecteurs et distributeurs de sacs à déjections canines
- Le balayage manuel de l'ensemble des quartiers
- Le lavage du centre historique de la ville
- Le balayage mécanique
- La collecte des 160 corbeilles à papier
- Le déblaiement des 2 marchés 3 fois par semaine
- Le désherbage des rues
- Le ramassage des feuilles
- Le nettoyage après les manifestations
- L'enlèvement d'objets encombrants et végétaux chez les particuliers.

Collecte et traitement des déchets

Le Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation (SMICVAL) du Libournais Haute-Gironde assure la gestion des déchets pour 143 communes dont celle de Libourne.

À noter :

Une collecte gratuite des encombrants chaque 1^{re} semaine du mois par la mairie

Les encombrants acceptés :

- Appareils électroménagers (gazinières, fours, matériel hi-fi, télévisions,...).
- Mobiliers (tables, chaises, armoires,...).
- Petits appareils de jardins et de bricolage

La propreté urbaine

Depuis 2002, le service de la propreté urbaine est doté d'un véhicule de récupération des déjections canines, aussi appelé « moto-crottes ».

Depuis le 1^{er} août 2007, s'y ajoute le balayage mécanisé des trottoirs des rues principales du centre ville.



Afin d'augmenter encore l'efficacité du service, un agent de balayage manuel a rejoint l'équipe des Ilotiers depuis le 1^{er} octobre 2007.

l'ensemble des quartiers	du lundi au vendredi	6h/13h	12h/19h
quartier centre	samedi dimanche	7h/11h (balayage manuel)	12h/19h

Une brigade en tricycles

Vous les voyez passer en ville sur leurs tricycles: ce sont les agents de la Brigade de propreté. La Ville a renforcé son équipe en employant, en partenariat avec la régie territoriale, deux personnes en insertion par l'emploi.

• *Leurs missions:* évacuer les déchets ou tout autre détritus de nos rues, repérer les « spots » régulièrement souillés et prévenir le service municipal si un encombrant est volumineux ou trop lourd.

• *Leurs zones d'actions:* centre ville / quartier Montaudon / quartier de la gare SNCF / quartier rue J.Steeg/Foch. Ils travaillent du lundi au dimanche inclus pour assurer au quotidien la propreté de notre ville. Alors, quand vous les croisez, pensez à eux, ne jetez plus vos déchets par terre!...

3 questions à Isabelle Hardy, adjointe au maire, chargée de l'administration générale

Quels sont les outils de collecte des déchets à Libourne ?

Tout comme 142 autres communes du Libournais et du blayais, notre commune est adhérente du SMICVAL auquel elle a confié la charge de collecter les ordures ménagères en porte-à-porte et de les traiter. Depuis 2004, le tri sélectif des bio-déchets et des déchets « propres et secs », en plus des ordures ménagères résiduelles, permet d'en améliorer la valorisation. En outre, l'offre de déchetteries pouvant accueillir des déchets très spécifiques ou encombrants de la part de particuliers mais aussi de certains professionnels a évolué à Libourne: en plus de l'ancien site à proximité du Centre Municipal Technique, un autre très moderne a été créé il y a 2 ans à la Ballastièrre et peut recevoir quasiment tous les types de déchets.

Qu'en est-il de ce service proposé aux Libournais ?

Le service de collecte doit s'adapter au mieux à la particularité des communes qui peuvent être très urbanisées, comme Libourne ou Blaye, ou à caractère plus rural. Au-delà de cette nécessité, certains usagers ne respectent pas les horaires et les jours de collectes et laissent leurs poubelles beaucoup trop longtemps sur le domaine public. Au point que la Ville et son service de propreté soient obligés se substituer au SMICVAL afin de maintenir une ville propre.

La Ville de Libourne a voté contre la délibération proposant d'exonérer certaines entreprises. Pourquoi cette position?

Il nous paraissait légitime de défendre la règle selon laquelle toutes les entreprises participent au pot commun comme les particuliers, même si certaines entreprises n'utilisent pas les services du SMICVAL, sachant que le traitement de cartons, d'emballages ou de déchets de restauration génère un coût qu'il faut bien assumer. Alors que la Taxe d'enlèvement a connu cette année une augmentation sensible par rapport à la qualité du service rendu, et dans la mesure où il n'existe pas de redevance spéciale pour les professionnels, nous estimons qu'il aurait été préférable de préserver ce principe au nom de la solidarité et de la responsabilisation de tous.

Pour tout renseignement sur la collecte de vos déchets :
SMICVAL- Tel 05 57 55 39 73 ou www.smicval.fr ou www.ville-libourne.fr

Derniers travaux réalisés par les quartiers pour 2006-2007

Les enveloppes de quartiers ont d'ores et déjà permis d'engager des travaux de proximité. Les réunions d'enveloppes de quartiers sont en cours pour définir les réalisations 2007.

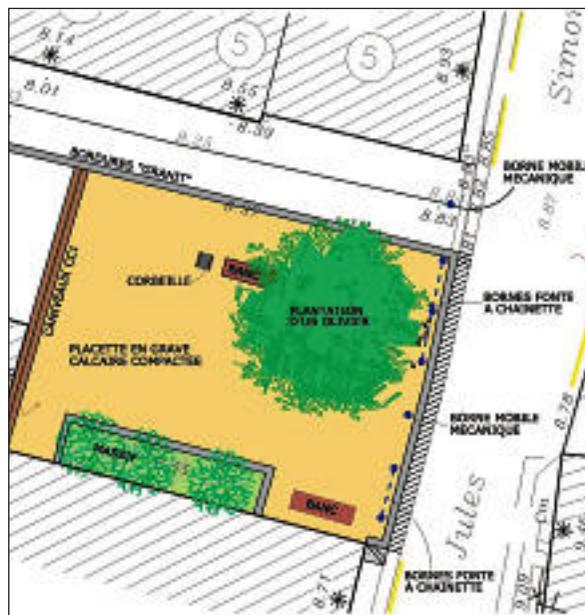
Création d'une place conviviale Impasse Jules Simon

Le passage Carreyron est la voie la plus ancienne de Libourne: son gabarit n'a pas été modifié depuis l'époque de Fozera. Elle commence par une placette qui présente, pour tout aménagement, un transformateur électrique. Elle a été pavée avec de petits carreaux en béton.

Dans un souci de protection de l'Architecture et des Espaces Urbains du centre historique, le projet de travaux de cette place prévoit de conserver les pavés en béton existants ainsi que la borne en fonte; une place en calcaire avec des bancs sera créée ainsi que la plantation d'un olivier et de massifs. Afin de permettre à chacun de profiter de cet espace public, des potelets anti-stationnement viendront compléter cet aménagement.



Passage Carreyron



Libourne
Avance

Réalisez vos projets pour aménager et embellir vos quartiers

Impasse Jules Simon

Travaux d'enveloppes budgétaires de Quartiers

aménagement d'une place conviviale avec bancs et plantation d'un olivier

début des travaux : novembre 2007
fin des travaux : décembre 2007
coût : 15 324 €

Qui fait quoi ?
maître d'ouvrage : ville de Libourne
maître d'œuvre : services techniques municipaux / Infrastructures

Square Bernadeau

Situé à l'intersection de l'avenue Galliéni et de la rue Plime Parmentier, cette petite place au sol graveleux accueille un pin de belle taille ainsi qu'une fontaine de type Wallace. Un aménagement paysager va être réalisé.

Réalisez vos projets pour aménager et embellir vos quartiers

Square Bernadeau

Travaux d'enveloppes budgétaires de Quartiers

aménagement paysager

début des travaux : novembre 2007
fin des travaux : décembre 2007
coût : 6200 €

Qui fait quoi ?
maître d'ouvrage : ville de Libourne
maître d'œuvre : services techniques municipaux / pôle environnement

Aire de jeux stade Clémenceau

Ces travaux permettront la création d'une aire de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans et de 6 à 14 ans. Le sol sera refait à neuf et l'accès actuel sera déplacé de quelques mètres afin de permettre un accès indépendant pour tous.

Travaux de l'avenue de Gaulle

L'aménagement comprend en autres la mise en séparatif des eaux usées et pluviales, c'est-à-dire la création d'un réseau strictement réservé aux eaux usées sur le secteur de l'avenue du Général de Gaulle. Le réseau de collecte existant sera voué à la collecte des eaux pluviales.

Les travaux consistent en :

- la réalisation d'un réseau d'eaux usées d'environ 1500 ml
- la création d'un poste de refolement sur l'Avenue Général de Gaulle
- le réaménagement des chaussées

1^{re} phase des travaux: du 1^{er} octobre au 15 décembre 2007, avenue de Gaulle depuis l'avenue de Garderose jusqu'à l'avenue de Gourinat.

Une réunion a eu lieu le 23 octobre afin que les commerçants puissent être informés en détail sur les travaux en cours dans ce secteur.

Création de pistes cyclables sécurisées avenue Clémenceau

Ce projet d'aménagement de pistes cyclables de 1,30 mètre doit poursuivre le cheminement cyclable actuel vers le nord de la ville du rond-point Jean-Moulin vers le stade Clémenceau.

Pour des raisons de sécurité, le sens de circulation se fera en sens contraire de la circulation automobile afin que chacun puisse se voir, cyclistes et automobilistes.

Centre Nautique Christian Querre, club d'aviron de l'AS Libourne



Les cadets ont mis le cap sur la victoire : ils sont champions de France 2007 !



En juillet dernier, 9 petits gars (8 rameurs et un barreur) embarqués dans le même bateau ont remporté la plus haute récompense nationale dans leur catégorie, sous la houlette du champion roumain Claudiu Marin, recruteur de talent et entraîneur hors-pair. Retour sur un parcours qui a exigé du muscle et beaucoup de cœur de la part des jeunes sportifs, pour la plus grande fierté de leur coach et de leur club, le Centre Nautique Christian Querre.

France ne doit rien à la chance ! D'ailleurs, nos cadets l'ont déjà remporté en 2006 avec un équipage à 50 % identique, et nos minimes en 2005 » commente Claudiu Marin du haut de sa stature de géant.

Carrure impressionnante mais regard clair, sourire facile et visage aux traits arrondis, l'ancien rameur de haut niveau affiche sa conviction pour les vertus de la volonté, illustrée par un palmarès personnel prestigieux : entre autres titres de gloire, celui de champion du monde en 1990, vice-champion olympique à Barcelone en 1992, champion du monde senior en 1996, gagnés avec l'équipe nationale de Roumanie, la première famille sportive qui a marqué sa vie. Au cours de cette carrière internationale, Claudiu Marin affirmait déjà sa fibre d'accompagnateur sportif.

Une première installation à Libourne de 1993 à 1995 lui permet de faire apprécier ses qualités de préparateur pour un futur rameur de l'équipe de France.

« Non, en compétition il n'y a pas de hasard, ce titre de champions de

France ne doit rien à la chance ! D'ailleurs, nos cadets l'ont déjà remporté en 2006 avec un équipage à 50 % identique, et nos minimes en 2005 » commente Claudiu Marin du haut de sa stature de géant.

Il réintègre ensuite l'équipe nationale de Roumanie pour les JO d'Atlanta en 1996 et devient champion du monde en équipage de 4 en Écosse la même année.

Lorsqu'il revient sur les bords de la Dordogne en 1999, le club d'aviron de l'AS Libourne lui ouvre à nouveau grand ses portes.

Nouvelle jeunesse pour un club de 130 ans

« L'année 2007 est exceptionnelle, se réjouit l'entraîneur, elle est le fruit d'une politique de recrutement qui nous a permis de reconstruire les fondations du club depuis plusieurs années. »

Intégration de nouveaux pratiquants à chaque saison dès l'âge de 11-12 ans, repérage infaillible des bons gabarits et des qualités prometteuses, méthode d'entraînement qui « cultive le corps et élève l'esprit » selon la maxime chère au premier entraîneur professionnel du Centre Nautique Christian Querre (créé en 1876), approches techniques et physiques individualisées : la « recette » de

Claudiu Marin semble imparable, renforcée par ses intuitions pédagogiques et le charisme de sa personnalité.

Le secret ? Un très grand champion pour professeur, qui fait naître chez les jeunes l'envie tenace de pratiquer l'aviron, et motive en eux l'esprit de battant.

« Avant tout, je propose à chaque gamin de partir à la recherche de son propre but, et de le choisir librement. »

Les souvenirs défilent dans les yeux des membres du 8 cadets, champions de France rassemblés ce mercredi-là, avant l'entraînement, autour des dizaines de coupes et de trophées qui honorent leur club.

Ludovic Seureau, Thibaud Crebassa, Maxime



Durand, Thomas Gouzou, Alexandre Herbin, Julien Rulier, Romain Laroche, Thomas Leclerc et le barreur Geoffrey Fougère ont vécu le moment exceptionnel d'une victoire méritée mais qui « est arrivée comme une excellente surprise »!

« Ce titre, il nous appartient à tous ! »

La bande de copains dont le noyau dur s'entraînait ensemble depuis l'âge de 10 ans a su évoluer grâce à un engagement de chaque instant.

« Ça fait cinq ans que Claudiu nous entraîne. Sans lui on n'aurait pas eu ces résultats. Il est strict et exigeant mais il sait de quoi il parle. Chaque fois qu'on suit ses conseils, ça marche ! »

« Et puis il y a l'encadrement du club, Régis, Bruno, Yannick, les anciens rameurs, les bénévoles, ils nous ont formés et suivis depuis le début, c'est avec eux aussi qu'on partage notre réussite ».

« Pour nous, ça signifie beaucoup de sacrifices : on se plie aux entraînements quotidiens, régates le week-end, 3 ou 4 championnats dans l'année et le travail scolaire qui doit suivre. »

« On ne pense qu'à ça, parfois notre entourage nous en veut, les vacances, les week-end, nos parents obligés de nous accompagner, de nous soutenir, tout tourne autour de l'aviron, souvent c'est dur pour eux aussi !!! »

« Mais ça vaut vraiment le coup ! » conclut



Thomas Leclerc, le plus jeune de l'équipage qui vient d'entrer en classe de seconde.

Depuis la rentrée, chacun a dû organiser à nouveau le quotidien pour redémarrer une saison qui voit la majeure partie de l'équipage passer en catégorie juniors.

Ludovic poursuit ses études en hôtellerie-restauration avec des horaires aménagés, Thibaud, Romain, le grand Thomas et Maxou ont repris le lycée avec le bac à l'horizon 2008 et 2009, et tous sont déterminés à poursuivre leur belle aventure.

« Mais on vit au présent, chaque chose en son temps. On ne peut pas imaginer ce que l'avenir nous réserve. La seule certitude, c'est que notre prochain objectif maintenant est de ramener

le titre en juniors ! » précisent-ils d'une voix unanime.

Des jeunes qui répondent aux espoirs mis en chacun d'eux, qui font confiance à leur « guide », parviennent au sommet en réalisant un exploit commun et se piquent au jeu : l'aviron prend parfois la forme d'une baguette magique !

« Ces garçons vont encore gagner de belles victoires » prédit Claudiu Marin...



Les Dagueys : l'un des meilleurs plans d'eau en France

Claudiu Marin l'affirme haut et fort : la base nautique de Libourne peut devenir un site important de l'aviron français, voire même européen. À condition d'y implanter d'indispensables installations.

Pour l'usage des licenciés du Centre Nautique mais aussi pour mener à bien une logique de projet, le lac des Dagueys doit avant tout être doté d'infrastructures adéquates.

« Actuellement, nous n'avons même pas de garages à bateaux. Nos embarcations sont laissées sur les berges après chaque entraînement, dans de très mauvaises conditions pour ce matériel précieux. Il faut savoir qu'un 8 de bonne qualité coûte environ 33 000 €. Le club possède 70 bateaux dont 24 restent aux Dagueys sans aucune protection. Résultat : nous nous entraînons avec des coques de troisième main pour ne sortir les bateaux de compétition que 15 jours avant les championnats. Il faut absolument que nous puissions les stocker à proximité du plan d'eau. Et nos licenciés (460 au total en comptant les collégiens qui bénéficient de séances d'aviron sur leur temps scolaire), nos jeunes (66 en compétition !), ceux qui pratiquent pour leurs loisirs se retrouvent sans local où se regrouper et se changer. »

Des atouts sportifs et touristiques indéniables

« Le site a pourtant un potentiel exceptionnel, capable de faire de Libourne une candidate aux manifestations nationales et internationales d'aviron, de kayak et de sports nautiques », ajoute l'entraîneur en exprimant toute l'ambition qu'il a pour sa ville d'adoption.

En effet, le plan d'eau des Dagueys est déjà le meilleur en Aquitaine et l'un des 5 majeurs en France, grâce à ses normes olympiques : 2 300m de long, entre 180m et 300m de large et 7m de profondeur en moyenne.

Les qualités techniques du bassin, protégé du vent, régulières, ajoutées à sa situation géographique privilégiée lui donnent une attractivité « qui pourrait séduire plusieurs milliers de spectateurs lors de manifestations grand public » se plaît à anticiper Claudiu Marin, imaginant les retombées économiques et touristiques de tels événements.

La Mairie de Libourne a commencé à équiper le bassin en lignes d'eau. Le coût d'un seul câble aux bouées réparties tous les 14 mètres s'élève à 10 000 € : il en faut 7 pour constituer des couloirs propices à l'entraînement.

Encore un rêve très sérieux à suivre, au fil de l'eau...



Libourne, deuxième pôle économique de la Gironde

Le double statut de Libourne, ville moyenne/ville-centre, lui confère des atouts indéniables qui permettent de positionner la ville comme le deuxième pôle économique de la Gironde.

Privilégier le développement des entreprises libournaises

La stratégie économique de la Ville a d'abord été d'établir un dialogue direct avec les acteurs économiques aux côtés de la CCI, comme un interlocuteur et un partenaire en matière de projet ou de développement d'entreprises dans le domaine industriel, artisanal et commercial.

Cela s'est traduit par la création d'un service et d'un chargé de mission de développement économique dès 1989 en contact permanent avec les chefs d'entreprises afin de connaître et d'anticiper leurs besoins.

La quantité des projets potentiels a fait opter la municipalité pour une stratégie privilégiant le développement économique à partir des entreprises déjà libournaises en quête de développement, ce qu'on appelle du développement endogène, tout en s'assurant de pouvoir répondre à toute opportunité

d'accueillir des entreprises extérieures (développement exogène).

Cela a conduit la Mairie à recréer et maîtriser un portefeuille foncier sur Libourne afin d'être en mesure de satisfaire les entreprises en recherche de terrains pour leur agrandissement, lorsqu'elles étaient déjà à Libourne, ou leur implantation.

Créer et aménager des zones d'activités industrielles et commerciales

Ainsi, ce sont plus de 20 ha supplémentaires qui sont dédiés aux entreprises confortant la zone industrielle historique de la Ballastière saturée, son prolongement aux Dagueys, la création de la zone artisanale de Carré, celle de Jean Arnaud, et répondant aux besoins d'expansion et de création de plus de 30 entreprises à ce jour dont 2/3 locales et 1/3 nouvelles, représentant près de 600 emplois à elles seules.

Pour la zone des Dagueys citons, entre autres: GIP, Souchon, Mauco, Lembal, Vedrenne, Loxam, AGC, Dervieux...

Par ailleurs, du point de vue de l'économie touristique et du loisir, la plage des Dagueys attire l'été plus de 20 000 personnes et comprend un hôtel et 2 activités de restauration.

La zone de Carré, elle, regroupe 5 entreprises (Technifrein, Barrousse, CML, Julien, Thiriet) et le lotissement d'activités Jean Arnaud a permis à Virelegoux (matériel vitivinicole) et Fezzi (motoculture) – deux entreprises libournaises – de développer leurs activités. La société bordelaise Citram s'y est installée pour établir sa base logistique de bus départementaux.

Plus ancienne, **la zone industrielle de La Ballastière** (40 hectares) rassemble environ 1500 salariés répartis dans 40 entreprises, entre autres: le siège mondial de CEVA Santé animale (fabrication de vaccins pour animaux, 500 salariés), Société française de construction mécanique (groupe Merlin-Gérin Schneider, 300 salariés), la Librairie électronique (centre européen de numérisation de documents sur les entreprises, 50 emplois), le siège mondial du groupe Bonsaï (hôtellerie), Carpenter (50 salariés), l'imprimerie LIS 33 (120 salariés), parmi les plus importantes...



Libourne une ville attractive pour les entreprises

Libourne est une ville bien desservie en voies de communication, en particulier par les autoroutes (A 89, A 10), le rail (dont le TGV), la RN 89 et demain par le Très Haut Débit par fibre optique avec la Communauté de communes du Libournais et le Conseil général grâce à Gironde Numérique.

Elle dispose d'un niveau de services important pour la vie des entreprises (administrations diverses, C.C.I., antennes de la Chambre des métiers, pépinière d'entreprises, sécurité incendie, restaurants inter-entreprises, médecine du travail, banques, etc.), d'un cadre de vie et de services aux familles (services publics locaux, commerces, équipements culturels et sportifs, scolarité, vie associative, accueil petite-enfance, centre hospitalier et offre de soins etc.) proches du lieu de vie et de travail, et le tout à proximité de la Métropole Régionale comme d'un arrière pays remarquable.

Les chiffres qui parlent...

La dimension économique de Libourne aujourd'hui, c'est :

- Plus de 18 000 emplois
- Plus de 80 hectares pour l'accueil d'entreprises
- 2 100 entreprises de statut privé ou public
- 12 000 m² de friches urbaines reconverties en commerces ou en tertiaires
- environ 370 entreprises artisanales
- 625 établissements commerciaux de moins de 300 m² représentant 45 000 m² d'espaces de vente
- 19 grands magasins et grandes surfaces
- 170 points de vente sur les marchés couverts et de plein air
- 4 nouveaux parkings de proximité : le Rialto et le parking des Allées (plus de 100 places) situés sur les allées Robert Boulin, le parking Aristide Briand (150 places derrière la gare) et le parking Verdun, ex Point P (130 places avenue de Verdun).



Veiller à la complémentarité de l'offre commerciale

Du côté du développement économique commercial, ce sont près de 12 ha supplémentaires qui ont vu le jour. Dans ce domaine, la stratégie municipale a consisté à renforcer l'offre commerciale de périphérie (grandes surfaces et enseignes nationales) afin de lutter contre l'évasion commerciale sur Bordeaux, avec un principe fort : toute avancée périphérique devait avoir pour contrepartie une avancée de Centre-Ville à la fois en terme d'implantation de commerces de proximité, de réhabilitation de friches urbaines ou d'aménagements urbains.

Cela a permis, entre autres, l'aménagement de la rue Gambetta en rue piétonne et la reconquête de friches commerciales abandonnées en centre-ville : l'ouverture d'une moyenne surface alimentaire de Centre-Ville (Champion devenu Shopi) à la place de l'ancien Monoprix fermé (place Abel Surchamp), du magasin de déco « Les Allées » sur la friche abandonnée de Squalé (Allée R. Boulin), la transformation de l'ancien cinéma Rialto en pôle tertiaire médical (Allée R. Boulin), l'ouverture d'un cinéma Multiplex de centre-ville en lieu et place d'un ancien hangar CITRAM désaffecté (avenue Gallieni), la réhabilitation de l'immeuble Fonneuve, l'implantation du Centre national de formation de l'I.N.S.E.E. près du pont de Fronsac ou encore un hôtel restaurant sur les quais au lieu et place d'un immeuble désaffecté. Les principaux aménagements urbains ont concerné la reconfiguration de la place Jean Moulin, de la rue Carnot, des quais et le

commencement du réaménagement des Allées Robert Boulin, mais aussi la requalification des commerces de La Plante, etc.

Ce furent autant de contreparties aux agrandissements de Continent (devenu Carrefour et plusieurs enseignes nationales), de Leclerc (au Nord) et d'Intermarché qui se sont eux-mêmes impliqués dans les projets de centre-ville. Par ailleurs, Libourne a vu la modernisation ou l'implantation d'enseignes nationales et de nouveaux commerces en centre-ville - les Galeries Lafayette, Armand Thierry, Madison Nuggets, le Fournil des Allées, rapid Flor et bientôt Esprit pour ne citer que les derniers - qui ont renforcé l'attractivité du cœur de Libourne.

Dans le domaine de l'économie touristique, le même principe fut appliqué à l'offre hôtelière : Etap Hôtel en périphérie, Mercure en Centre-Ville.

Soutenir les entreprises artisanales

Un soutien particulier aux entreprises du bâtiment, très nombreuses en Libournais, a été conçu à partir d'une politique du logement favorisant les OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et ses constructions neuves répondant à la fois au besoin de logement des familles, aux carnets de commande de nos artisans, donc de l'emploi. De même, par une vigilance particulière pour l'accès des entreprises artisanales aux marchés publics.

Une politique de logement adaptée

La création d'une SA HLM en 1992 avec la Chambre de Commerce et la Ville a été déterminante (la 1^{ère} création d'une SA HLM depuis 13 ans en France). 600 logements vides ont été réhabilités et 2000 logements nouveaux ont vu le jour, à la fois en accession à la propriété, en locatif et locatif social traduisant ainsi le principe de mixité sociale auquel nous tenons. De nouveaux habitants confortent à leur tour le commerce, les métiers de bouche et les services. La Ville, qui perdait des habitants, en a regagné.

On vit et on travaille à Libourne : 18000 postes d'emploi existent à Libourne pour 12000 habitants à Libourne en âge de travailler (sur 23000). C'est la caractéristique d'une Ville-Centre et le contraire d'une Ville-Dortoir.

Anticiper pour garantir notre dynamisme économique

Il faut se projeter vers un développement économique qui passe par un partenariat et une synergie avec les autres communes et Communautés de Communes pour l'émergence d'une Zone d'Activités Industrielles Départementale, voire Régionale, et de zones de proximités. Ces projets concernent l'aménagement cadencé d'environ 300 ha d'accueil d'entreprises et d'emplois proches de Libourne, véritable ambition pour le territoire libournais.

L'initiative est en cours avec 4 Communautés de Communes et la C.C.I., et toutes les Communautés de Communes qui le souhaitent dans le cadre du Pays. C'est un projet phare pour l'emploi pour les années à venir dans lequel Libourne est au 1^{er} rang. Dans l'immédiat, la priorité intra-muros, dans Libourne, est l'aboutissement de l'aménagement des Dagueys dont 10 ha restent à équiper en activités économiques.

Mais aussi, mener à bien la dernière phase de l'Opération Urbaine de Centre-Ville qui inclut, entre autres, la rénovation du marché couvert, la réalisation à proximité d'un quartier semi-piétonnier, la poursuite de l'aménagement des Allées R. Boulin et de l'Esplanade François Mitterrand, ou l'émergence de nouveaux parkings de proximité. On peut y ajouter le projet de mise en place d'un tarif résident pour le stationnement de centre-ville, le renforcement de l'offre commerciale de proximité dans le quartier Nord et le confortement des enseignes de périphérie (Nord et Est).

Être en mouvement et anticiper garantissent le dynamisme économique de Libourne et de son bassin de vie.

Animation commerciale, marchés, foires et salons

La ville propose une offre de proximité très diversifiée grâce à ses marchés et ses manifestations commerciales réparties tout au long de l'année, repères significatifs du dynamisme d'une commune.

7 Libournais sur 10 fréquentent les marchés hebdomadaires !

Sur une année, ce sont plus de 310 marchés couverts et 150 marchés de plein air qui se déroulent au cœur de la cité, dont 6 marchés nocturnes, un marché de Noël, des brocantes mensuelles.

À ces animations s'ajoutent une vingtaine de foires, braderies et salons professionnels :

- **en février**, accueil de la Confrérie de Saint-Romain La Virvée, l'un des plus importants regroupements en France (une centaine de confréries rassemblées)
- **en mars**, braderie commerciale, fête foraine, foire aux Rameaux, foire au miel
- **en avril**, Salon professionnel de la brocante sur les quais du Priourat
- **en mai**, exposition canine, Salon de l'habitat
- **en juin**, fête autour du vin, marché aux fleurs
- **en juillet et août**, marchés nocturnes
- **en août**, festival des arts de la rue Fest'Arts
- **en septembre**, Salon des potiers (nouveau 2007)
- **en octobre**, Salon auto-moto (plus de 50 exposants)
- **en novembre**, fête foraine de la Saint-Martin, anniversaire des marchés
- **en décembre**, marché de Noël.



Pour connaître l'agenda des animations commerciales, consulter le site de la Ville de Libourne : www.ville-libourne.fr aux rubriques ville pratique et vie économique.

Le renouveau commercial du centre-ville : 2 programmes pluriannuels d'Opérations Urbaines



Le premier programme obtenu en 1990 et le second en 2001 ont permis de fédérer les représentants et structures de la sphère économique qui ont travaillé de concert à l'émergence d'un renouveau commercial en centre-ville : La Ville de Libourne, l'Association Commerces et Services de Libourne, l'Association Artisanale du Libournais, l'Association des Marchés, mais aussi la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Département, la Région, l'État...

Ces Opérations Urbaines ont permis la mise en place de co-financements de ces différents partenaires, dont le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) destiné à favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation d'entreprises commerciales et artisanales ainsi que l'animation collective et les aménagements urbains du centre ville.



Les Dagueys

Zone humide en bordure de l'Isle, la « palus » des Dagueys qui fut longtemps un marécage inhospitalier, est en train de devenir un des nouveaux quartiers du Libourne du XXIe siècle.

Cet espace d'environ 180 hectares situé au Nord de la ville est délimité par le lit de l'Isle à l'ouest et celui de la Barbanne à l'est. Le terrain constitué d'alluvions de graviers charriés par la rivière et provenant des contreforts du Massif Central, est régulièrement inondé.

De tout temps, ces terrains difficilement cultivables, ont été utilisés pour le pacage des bovins et des ovins. Des aménagements hydrologiques canalisant les eaux et drainant le sol y sont entrepris dès le XVIIIe siècle.

Les parties les plus élevées sont utilisées par quelques bourgeois en quête de nature qui y édifient des résidences secondaires, à la mode aux XVIIIe et XIXe siècles.

La crise du phylloxera amènera des viticulteurs à planter de la vigne dans ces terrains inondables, la larve de ce parasite étant détruite par l'eau. Mais cette mise en culture est rapidement abandonnée, les friches et les pâturages réinvestissent les Dagueys.

Le Programme « Ville Moyenne » de 1974

Après la deuxième guerre mondiale, la période de forte croissance économique des « trente glorieuses » amène une politique nationale d'aménagement du territoire, favorisant la décentralisation de la capitale et l'émergence de villes d'équilibre complétant les métropoles

régionales. Le plan « Villes moyennes » est mis en place par l'État, et la Ville de Libourne trouve dans cette démarche l'occasion de réfléchir à son développement.

Ensermé entre l'Isle et la Dordogne à l'Ouest et limité par des vignobles prestigieux à l'Est, le territoire de la ville de Libourne devait investir les zones de palus pour trouver un espace à l'expansion souhaitée de la cité.

Le projet « Ville moyenne » élaboré pour Libourne par l'équipe du maire Robert Boulin en 1974, prévoyait une ville qui atteindrait 32500 habitants en 1985 avec un objectif à terme allant jusqu'à 45000 habitants.

Le développement devait se faire grâce à l'urbanisation en lieu et place des vignobles existant à proximité de la cité et par

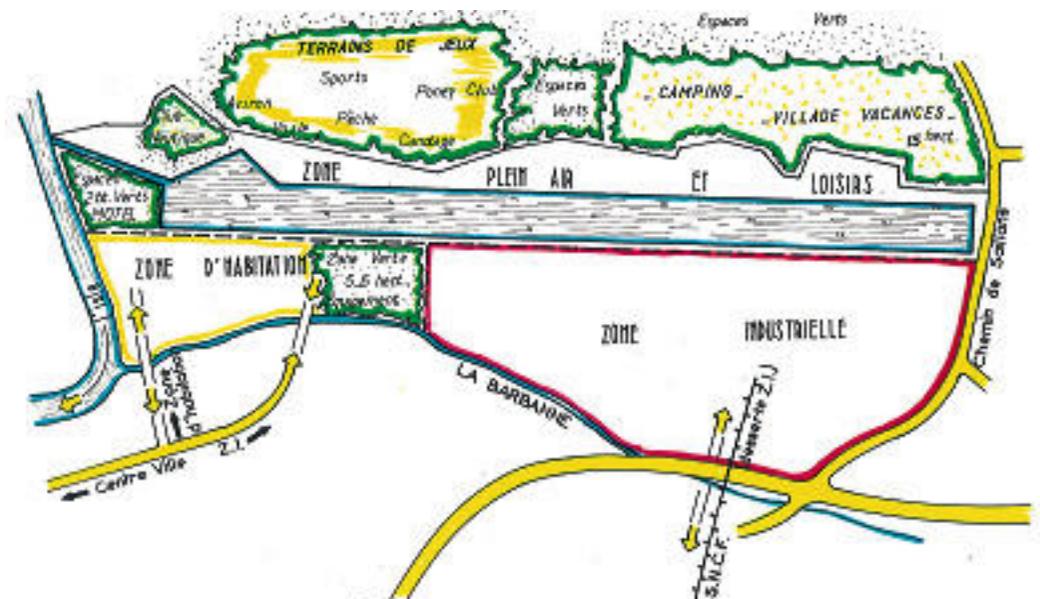
l'aménagement de la palus des Dagueys.

Le financement, comme le prétendait alors Robert Boulin, devait « à l'image du mascaret qui à chaque marée remonte la Dordogne », arriver par ondes successives, sous forme de subventions publiques de l'État.

Pour rendre constructible la zone des Dagueys régulièrement recouverte par 1 mètre d'eau à chaque crue hivernale, il était prévu de réaliser un remblai avec la grave extraite sur place.

La ville possédant un club d'aviron réputé, le choix fut fait de réaliser un plan d'eau de 30 hectares aux dimensions olympiques (2300 m de long sur 130 m de large).

Le cabinet travaillant sur ce projet envisage même à l'époque la réalisation de tribunes



mobiles, qui avanceraient sur des rails, pour que les spectateurs puissent suivre la progression des embarcations tout au long des 2 km de la course.

La rive orientale de ce plan d'eau devait être aménagée en 50 hectares de zone industrielle et 30 hectares de zone résidentielle permettant de loger les 2 000 emplois créés sur la zone.

La rive occidentale devait accueillir une aire de loisir avec camping et village de vacances.

Le décès prématuré de Robert Boulin en 1979 et la fin de la période prospère des « 30 glorieuses » stoppe net l'ensemble du projet « Libourne ville moyenne ». Toutefois les terrains des Dagueys continuent d'être achetés par la Ville, parfois par voie d'expropriation.

La reprise du projet

Le creusement du lac et l'extraction de la grave débutent en 1988.

En 1989, la nouvelle municipalité hérite de cette situation et se trouve confrontée dans le même temps à une demande de terrains pour l'implantation d'équipements industriels.



Depuis cette période, la Ville, désormais administrée par l'équipe conduite par Gilbert Mitterrand, a repris un certain nombre de projets esquissés en 1974 et abandonnés par la suite. Elle souhaite mener à son terme l'ambitieux aménagement du nord de la commune. La loi sur l'eau de 1992 et le Plan de Prévention contre les Risques d'Inondations (P.P.R.I.) sont de nouvelles contraintes à intégrer, et de nouvelles études hydrauliques sont réalisées. La convention d'exploitation des graves est revue en 1991, afin que ces granulats ne soient plus vendus mais utilisés pour le remblaiement de terrains urbanisables.



Le Plan d'occupation des sols est révisé et un plan général d'aménagement de la zone des Dagueys est élaboré: en plus de terrains dédiés à l'industrie et à l'artisanat, une zone résidentielle est créée en bordure du plan d'eau, ainsi que différents équipements publics apportant la vie à ce nouveau quartier: un collège, un hôtel et des lieux de restauration, un gymnase et un espace de loisirs. La nouvelle caserne de pompiers du Libournais y fut même un temps prévue, avant que le projet de son installation soit finalement transféré en bordure de rocade où elle doit voir le jour prochainement.

Les autorisations de remblaiement sont délivrées. Une première zone industrielle et artisanale voit le jour au sud de la nouvelle déviation des Billaux, et les travaux liés à l'autoroute Bordeaux / Lyon, permettent de structurer la bordure occidentale du lac.

Après la réalisation du lotissement Legris, du collège, du gymnase et de trois immeubles d'habitation, la plage est ouverte au public en juin 2006 pour le plaisir de tous.



Il était une fois... Libourne



Contrairement à ce qui avait été envisagé en 1974, toute la partie Sud du lac reste une zone naturelle protégée: elle est classée Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique remarquable (Z.N.I.E.F.F de type 1) et une équipe des services municipaux est chargée de sa gestion, de sa protection et de sa mise en valeur. Des sentiers de découverte du milieu naturel y ont été créés, ce qui permet aux Libournais, et plus particulièrement aux enfants du centre de loisirs situé à proximité, de découvrir la faune et la flore de cet îlot de nature entre Isle et Barbanne.

Après bientôt quatre décennies de projets, la palus des Dagueys est devenue la « nouvelle frontière » du développement de la bastide créée par Roger de Leyburn en 1270. Cet espace mixte de loisirs, d'habitation et d'activité constitue d'une certaine manière le nouveau « poumon vert » de Libourne.

Article réalisé avec le concours de
la Société Historique et Archéologique
de Libourne

Contact: Christian MARTIN 05 57 74 01 31



agenda

À voir, à lire, à écouter...

mi-décembre 2007 à mi-février 2008

Expos & Conférences

Jusqu'au Samedi 15 décembre 2007



Exposition :
« Eugène Atget, pionnier de l'art photographique (1857-1927) »
Médiathèque Condorcet

Jusqu'au Samedi 19 janvier 2008

Rétrospective René Princeteau (1843-1914),
Gentleman Princeteau :
« Portraits et portraits équestres »
Chapelle du Carmel

Du Samedi 16 Février jusqu'au Samedi 24 Mai 2008

Rétrospective René Princeteau (1843-1914),
Gentleman Princeteau :
« Les Courses »
Chapelle du Carmel



Spectacles et Concerts

Judi 17 Janvier 2008

Danse : « Egle Makou ! »
20h45 - Théâtre le Liburnia

Mardi 22 Janvier 2008

Arts Forain : « Gramoulinophone »
18h - 19h30 - 21h - Théâtre le Liburnia

Mercredi 23 Janvier 2008

Arts Forain : « Gramoulinophone »
10h - 14h - 16h - 18h - 20h - Théâtre le Liburnia

Judi 31 janvier 2008

Musique : « El Reencuentro » Quilapay'un
20h45 - Théâtre le Liburnia

Manifestations

Du Samedi 1^{er} au Lundi 31 Décembre 2007

Décorations de Noël
Centre Ville

Du Samedi 15 au Lundi 24 Décembre

Marché et animations de Noël
Centre Ville, Rue Gambetta

Mardi 18 Décembre

2^e réunion Enveloppe de Quartier - NORD-EST
18h30 - Ecole du Nord Saint-Exupéry

Jeudi 20 Décembre

2^e réunion Enveloppe de Quartier - NORD
18h30 - Ecole Élémentaire des Charruauds

Du Jeudi 20 au Lundi 24 Décembre (sous réserve)

Marché de Noël
Centre Ville



Vendredi 11 Janvier 2008

Football : Libourne-St-Seurin - Reims
20e journée - 20h - Stade J.A Moueix

Mercredi 16 Janvier 2008

Repas du 3^e Age (sous réserve de l'agenda du Maire)
12h30 - Salle des Fêtes

Dimanche 20 janvier 2008

3^e Journée du circuit jeunes départemental -
ASL Badminton
8h-19h - Gymnase Jean Mamère



Mercredi 23 Janvier 2008

Repas du 3^e Age
(sous réserve de l'agenda du Maire)
12h30 - Salle des Fêtes

Vendredi 25 Janvier 2008

Football : Libourne-St Seurin - Châteauroux
22^e journée - 20h - Stade J.A Moueix

Mercredi 30 Janvier 2008

Repas du 3^e Age
(sous réserve de l'agenda du Maire)
12h30 - Salle des Fêtes



Judi 7 Février

Thé dansant
14h30 - Salle des Fêtes

Vendredi 15 Février 2008

Football : Libourne-St Seurin - Brest
24e journée - 20h - Stade J.A Moueix



Expression des élus de l'opposition

Surprise que le magazine municipal serve de support électoral durant cette période et trouvant curieux qu'un pseudo sondage dont l'unique objectif est de l'autocongratulation soit réalisé et édité dans un bulletin municipal à la veille des élections (cf Libourne Avance de septembre 2007), l'opposition municipale utilisera donc les seuls moyens prévus par la loi. De cette manière elle fera connaître aux Libournaises et Libournais son avis sur le bilan de la municipalité qui dirige la ville depuis bientôt vingt ans. Et ne manquera pas de formuler des propositions.

Liste des représentants de l'opposition : Christophe-Luc Robin, Nils Abel, Hélène Ducla, Marie-Noëlle Lavie, Lionel Berton et Philippe Durand-Teyssier

Expression des élus de la majorité

Les élus de la majorité municipale souhaitent reprendre les propos tenus par le Monsieur le Maire, après la décision de maintien du Tribunal Grande Instance de Libourne :

« La vérité du territoire Libourmais et la qualité de son pôle judiciaire ont conduit Madame Rachida DATI, Garde des Sceaux, à l'évidence, c'est-à-dire au maintien du Tribunal de Grande Instance de Libourne.

Nous tenons à féliciter l'ensemble des acteurs de la vie judiciaire (le Bâtonnier LATAILLADE, les avocats, les greffiers ou encore les conseillers prud'homains et du commerce) mais aussi les acteurs de la vie économique, les chefs d'entreprises, la C.C.I. de Libourne et son Président Yves RATEL ainsi que l'ensemble des élus et des communes qui ont pris des délibérations officielles, tout comme l'a fait le Conseil municipal de Libourne, sous l'égide du Pays du Libourmais présidé par Georges BONNEFON.

Cette reconnaissance du pôle judiciaire Libourmais et le rattachement du Tribunal de Blaye confirment les préconisations inscrites dès 2000 dans un Livre Blanc que nous avons élaboré, et qui s'étaient déjà traduites par l'extension du Tribunal de commerce de Libourne et par la création d'un Tribunal pour enfants.

Toute remise en cause par un projet gouvernemental de refonte de la carte judiciaire, sur la base d'un seul T.G.I. par département, telle qu'elle était voulue et annoncée par Nicolas SARKOZY et l'U.M.P. lors des élections présidentielles, eût été absurde.

C'est pourquoi nous saluons aussi la reculade du Gouvernement et cette victoire collective qui démontre que les sauveurs ne sont pas ceux qui ont mis le feu mais l'expression d'une évidence territoriale portée par tous ! »

Les élus de la majorité municipale

L'ENSEMBLE CHORAL DE LIBOURNE

Après une escapade aux Choralies de Vaison la Romaine et un concert donné avec À Cœur Joie Aquitaine le 5 août dernier, l'Ensemble Choral de Libourne a repris ses répétitions au Conservatoire Municipal de Musique, 33 rue W. Rousseau.

Répétitions: tous les vendredis de 20h30 à 23h et un dimanche matin par mois.

• À grande année, projet ambitieux, cela fait trente ans que Jean Goujon, professeur au Conservatoire, dirige l'Ensemble Choral! Nous chanterons le King Arthur de Henry Purcell, accompagné comme d'habitude, par l'Ensemble « Villa Bohême » et en collaboration avec une autre association libournaise « Arts Danse », Brigitte Brun assurera la mise en espace et la chorégraphie de cette œuvre qui vous sera proposée les 28 et 29 mars 2008 (à vos agendas!).

L'objectif principal du chœur est de pratiquer un répertoire varié du chant choral, dans une ambiance de travail exigeant mais aussi de convivialité. Vous aimez chanter, faites-vous plaisir, rejoignez une association dynamique, Jean Goujon, Chef de Chœur et Nicole Rault, la présidente de l'Ensemble Choral, seront heureux de vous accueillir. Nous recherchons des Basses et des Ténors, pour l'équilibre des pupitres.

Renseignements au : 05.57.51.51.76.

Infos pratiques

Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2007 !

En mars 2008 auront lieu deux consultations: les Elections municipales et les Elections cantonales.

Si vous ne figurez pas sur une liste électorale, vous ne pourrez pas exprimer votre vote. Vous devez donc vous assurer que vous êtes inscrit, **surtout si vous avez déménagé en 2007 ou si vous avez 18 ans.**

Si vous n'êtes pas inscrits, vous pouvez, au plus tard le 30 décembre :

- soit déposer une demande d'inscription à la mairie
- soit adresser par correspondance le formulaire d'inscription cerfa n° 12669*01 (www.vosdroits.service-public.fr)
- soit présenter une procuration par un tiers dûment mandaté.

Pour toute information complémentaire :
s'adresser à la mairie

Le CIDFF antenne Libournaise

Le Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles est implanté à Libourne depuis 1992 avec le soutien de la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'égalité, du Conseil Général de la Gironde et de la Mairie de Libourne.

Ce réseau assure la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce service ouvert à tous est gratuit et anonyme.

Au-delà de l'information juridique sur le droit de la famille (le couple, la filiation, les successions, l'obligation alimentaire...), le droit du travail, le droit pénal (violences conjugales, abandon de famille, agressions sexuelles...) ou encore le droit des étrangers, assurée par Maryline Tosy, juriste, qui reste la colonne vertébrale de cette antenne, les Libournais ont pu bénéficier en 2006 d'un accompagnement vers l'emploi ou la création d'entreprise ainsi que d'un soutien psychologique pour les personnes les plus en difficulté.

Un soutien psychologique

La réussite de la prise en charge de certaines femmes en grande souffrance personnelle nécessite qu'elles puissent, en toute sécurité et confidentialité, parler de leurs difficultés. Une psychologue clinicienne a été mise à disposition du public sur l'antenne de Libourne, depuis le mois de février 2006 à raison d'une demi-journée tous les 15 jours. Ce soutien propose, outre un accueil individuel, un groupe de parole pour les femmes victimes de violences (tous les 15 jours: le jeudi de 18h à 20h).

L'investissement de bénévoles

La participation des bénévoles à la réalisation du "Point Info Famille" a permis la mise en place d'une documentation enrichie et la présence presque permanente, tout au long de la semaine, du CIDFF dans les locaux Libournais.

CIDFF Libourne

1 rue Montesquieu – 33 500 Libourne - Tél. : 05 57 51 93 92

Rendez-vous: • Lundi de 13h à 17 h
• Mercredi de 9h à 12 h et de 13 h à 17 h
• Jeudi de 13 h à 17 h

Permanence sans Rendez-vous le 2^e et 4^e jeudi du mois.



Naissances

Août 2007

- Le 1er, Asma KOURAICH
- Le 2, Ophélie PIERDON
- Le 2, Lola, Marie LE BORGNE-CASTILLO
- Le 3, Yannis BERNOUSSI-FAURE
- Le 8, Lisa, Andréa, Michelle TOBOLA-REVEST
- Le 9, Lucas LEFFRAY
- Le 11, Clémentine, Mathilde SALLES
- Le 15, Wassim AZARKANE
- Le 16, Raihiana, Anssam TYASSAF
- Le 16, Victoire, Aliénor GOMBEAUD
- Le 19, Robin, Bertrand, Lucien RIGAUD
- Le 23, Yasmine, Salma CHOUAÏB
- Le 24, Nessim BENBEKKARI
- Le 27, Priscilia, Nsimba, Jocelyne BASALA NDOSSIMAO-SALGADO
- Le 27, Leslie, Jocelyne, Nsimba BASALA NDOSSIMAO-SALGADO
- Le 31, Sara, Alaya DIAS
- Le 31, Lorelei PLAISANCE



Septembre 2007

- Le 1er, Shanna, Yvonne, Soukaïna PERGES-DUPOY
- Le 3, Juliette LE GAL
- Le 4, Alexis, Jean-Louis, Georges LEFÈVRE DIT LAFLEUR-BOSSUET
- Le 5, Guillaume, Antoine LACOTTE
- Le 10, Rayane EL BOUJJOUFI
- Le 10, Célène, Annie, Brigitte LECOQ
- Le 14, Mathias, Kenzo, Calvin GORY-BERRIEIX
- Le 15, Lucas LAVERGNE
- Le 18, Solaymane, Othmane EL KENZ
- Le 19, Ylies EL YAGOUBI
- Le 20, Océane RAYNAUD
- Le 25, Ethan, Evan DALEME
- Le 27, Adrien, Louis BERNARD

Mariages

Août 2007

- Le 4, Laurent FAURE et Sonia COLOBI
- Le 4, Julien, Jacques-Marie PEJOINE et Sonia COMMUNAL
- Le 4, Jean-Louis CRUCHON et Brigitte LAVEAU
- Le 4, Grégoire MAURIN et Eva, Liliane, Simone BONY
- Le 11, Guy VEILLON et Ariane, Christel CAMOUX
- Le 11, Grégory, Alexandre, Guy, André VOLUZAN et Alexandra RAGOT
- Le 18, Stéphane SAISON et Emilie NOUZAREDE
- Le 18, Loïc, Yann PRADIER et Marie-Charles COUTURIER
- Le 25, Guillaume BAROU et Sabrina FALIGON
- Le 25, Sébastien MARION et Cécile, Christiane, Odette CHEVALET
- Le 25, Philippe, André, Jules DAUTHIEU et Véronique BOULLE
- Le 25, Pierre, Emmanuel LABARRÈRE et Jeannette SALHI
- Le 25, Antoine TAMBOLONI et Bérengère TROUVÉ
- Le 25, Steeven LAVIGNE et Géraldine, Emilie GARCIA

Septembre 2007

- Le 15, Thomas, Guillaume PITON et Julie, Nathalie CATEL
- Le 15, Pierre, Paul, Jean-Baptiste BOIBELET et Gaëlle, Elisabeth LAJUS
- Le 15, Eric GENET et Nathalie, Marianne, Sabine SOLUREAU
- Le 15, Boris, Emmanuel, Claude LARGERON et Vanessa, Reine FONSEGRIVE
- Le 15, Alexandre, Pierre, Manuel GOMEZ et Claire, Elodie BETAILLE
- Le 22, Rachid HEMMAME et Zülühe CANLI



Décès

Août 2007

- Le 2, Jean, Joël BASSAC né le 5/09/1928
- Le 3, Joachim KELMANOWITZ né le 15/03/1917
- Le 3, Odette CESTIA née VIREMOUNEIX le 31/05/1933
- Le 3, Marguerite PENAUD née FAURE le 6/01/1920
- Le 7, Dominique PETIT né le 8/10/1952

- Le 7, Marie, Blanche, Angèle TOURAU née le 28/11/1919
- Le 8, Jacques, Guy DELPRAT né le 26/10/1921
- Le 12, Marie, Thérèse DÉGA née LEY le 23/03/1918
- Le 13, Elie, Gaston COURRET né le 9/01/1922
- Le 13, Georgette LESPINASSE née FRACHET le 31/12/1914
- Le 16, Carole, Hélène FERNANDEZ née ILLOUZ le 4/12/1960
- Le 17, Josette, Geneviève GUILLON née JARKIEWICZ le 13/08/1923

- Le 18, Hélène MAGE née PRIOR le 10/12/1917
- Le 27, Jeanne LEFÈVRE née HÉRAUD le 1/10/1901

Septembre 2007

- Le 2, Yvette CHATIGNOL née le 26/04/1944
- Le 5, Lucien, Jean, Marie CHAUMARD né le 4/05/1937
- Le 7, Vincenzo PINNA né le 20/09/1915
- Le 9, Blanche SOUAL née DELTEIL le 7/08/1912
- Le 10, Jeanne BERTEAU née POURTEAU le 15/03/1914

- Le 12, Justine CYREN DECOLY née le 1/06/1992
- Le 14, Yvon BEYNEL né le 22/12/1936
- Le 21, Adi ABDESSELEM né le 24/05/1956
- Le 23, Henri JAGUENEAU né le 23/02/1927
- Le 23, Jacquié COURRIÈRE né le 29/01/1933
- Le 27, Marie, Agnès LÉGER née le 20/09/1920
- Le 30, Jean Pierre Alain BRAZÉ né le 8/08/1935